

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2001.

La séance est ouverte à 10 heures 15 sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, doyen d'âge de l'Assemblée.

M. MAUROY - Mesdames, Messieurs, chers collègues, j'ouvre la réunion extraordinaire du Conseil Municipal de Lille avec plusieurs points à l'ordre du jour dont l'élection du nouveau Maire.

Je demande, conformément à l'article du Code Général des Collectivités Territoriales, aux plus jeunes de se préparer à être les assesseurs et je demande en particulier au benjamin, Monsieur PECHARMAN Luc, de venir à la tribune comme secrétaire de séance et de procéder à l'appel.

(Monsieur PECHARMAN procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mmes BOCQUET, BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mme ESCANDE, M. FALISE, Mmes FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LENGLET, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, Mme MERLIN, MM. MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, MM. RICHIR, ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, SINAGRA, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICÔT.

M. MAUROY - L'appel est fait. Nous allons procéder à l'installation du Conseil Municipal.

Je dois dire que je le fais avec une certaine solennité, avec une certaine nostalgie aussi, pourquoi ne pas le dire, et une fierté du travail accompli avec tous ceux qui ont participé à cette tâche immense, longue puisqu'elle a duré fort longtemps. C'est pourquoi je n'oublie pas d'associer ceux qui ont travaillé avec moi lorsque j'étais Premier Adjoint.

Je veux simplement vous saluer et vous dire la phrase rituelle : le Conseil Municipal est installé. Sont donc ici présents les Conseillères et les Conseillers Municipaux de la Ville de Lille.

Je veux saluer Madame la Ministre Martine AUBRY, saluer Madame la Ministre Michelle DEMESSINE.

Saluer les élus de la République, saluer les Députés, Bernard ROMAN, Alain CACHEUX et Yves DURAND.

Saluer les Conseillères et les Conseillers Régionaux, saluer les Conseillers Généraux.

Saluer les Conseillers Municipaux, c'est-à-dire vous tous qui êtes là rassemblés.

Je veux saluer le public, qui est avec nous ce matin. Je le remercie de sa présence.

Et dans l'assistance je veux saluer M. Bernard DEROSIER qui a été réélu Président du Conseil Général du Nord.

(applaudissements)

.../...

Saluer Monsieur Raymond VAILLANT, Premier Adjoint Honoraire.

(applaudissements)

Et saluer mon épouse, Madame MAUROY.

(applaudissements)

Nous allons procéder à l'élection du Maire.

J'ai reçu la candidature de Martine AUBRY.

(applaudissements)

Y a-t-il d'autres candidats ?

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Monsieur le Doyen d'Age, je ne vais pas vous surprendre en vous présentant ici, à l'occasion de cette séance extraordinaire du Conseil Municipal, ma candidature au poste de Maire.

Ce n'est pas une candidature de circonstance, c'est une candidature de conviction car je souhaite représenter jusqu'au bout les milliers de Lilloises et de Lillois qui nous ont fait confiance à travers les deux tours de scrutin et parce que justement ces deux tours de scrutin ont démontré que les représentants de la liste Lille Sécurité pouvaient incarner une réelle opposition face à celles et ceux qui pouvaient prétendre gérer la ville avant même les élections.

Voilà donc en quelques mots, Monsieur le Doyen, les raisons de ma candidature au poste de Maire.

Je vous remercie.

M. MAUROY - On vous a entendu.
Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Monsieur le Président de séance, mes chers collègues, d'abord, avec votre permission, Monsieur le Président, je veux saluer l'ensemble de mes collègues qui siègent sur tous les bancs de cette assemblée.

Elus démocratiquement, ils ont porté les aspirations de leurs électeurs, ils sont maintenant devenus Conseillers Municipaux, dans cette ville si chargée d'histoire et si prestigieuse. C'est un honneur que chacun doit certainement ressentir.

Naturellement, c'est à la liste de Madame AUBRY, arrivée en tête au second tour, et à vous-même, Madame, que j'exprime ma considération républicaine.

Je forme des vœux pour que notre assemblée travaille avec sérénité et intelligence au service des Lillois.

Au-delà du succès ou de l'échec, les Lillois savent reconnaître quand c'est le cas la qualité de l'engagement, le courage des protagonistes, ils savent bien que dans une grande ville comme la nôtre, une campagne électorale est certes un moment privilégié de la démocratie, mais aussi un moment de vérité pour les candidats face à leur responsabilité de candidats.

.../...

L'opinion publique est témoin que j'ai, pour ma part, entouré de mes colistiers, donné à cette campagne l'intérêt et la dignité auxquels les Lillois avaient droit.

Je reconnais, et je vous donne acte, Madame, que votre campagne a été respectueuse et tout aussi digne des Lillois et de la vie politique.

Même si je regrette certains propos de fin de campagne que je mets sur le compte de cette fin de campagne.

Non, ce n'est pas la Droite Libérale et Républicaine qui permet au Front National les scores qu'il a réalisés.

Ce n'est pas à nous qui, depuis 1989, avons refusé de façon constante toute alliance avec l'Extrême Droite qu'il faut donner cette leçon, surtout lorsque, pour la seconde fois depuis 1995, la Gauche l'emporte par une triangulaire.

Il suffit d'ailleurs d'observer les résultats dans les différents quartiers. Ils sont profondément clairs à cet égard.

Mais nous ne sommes plus en campagne.

Nous avons dit ce que nous avons à dire.

Aujourd'hui, notre groupe qui vient de se constituer sous le nom de Union Pour Lille est prêt à faire son devoir.

C'est d'ailleurs à mes yeux un triple devoir.

D'abord un devoir civique, celui qui nous commande de participer activement aux travaux de la Municipalité, au sens premier du mot politique, c'est-à-dire à la conduite de la vie de la cité.

Ensuite un devoir de représentation de nos électeurs qui, en nous apportant leurs suffrages, ont signifié leur accord avec nos propositions.

Ces propositions seront donc défendues sans faiblesse.

Enfin un devoir d'opposition, c'est le principe même de la démocratie. C'est notre fonction.

Une Opposition qui argumente, qui démontre, qui prouve, est une richesse pour le fonctionnement démocratique.

Chers collègues de la Majorité, vous respecterez votre Opposition car, en la respectant, vous vous respecterez vous-mêmes.

Ce devoir d'opposition doit aboutir enfin au devoir d'alternance et si la campagne de 2001 est bien terminée, celle de 2007 ne fait que commencer.

Le résultat des urnes et la mobilisation ont pu réaffirmer qu'il existe à Lille une Droite modérée, bien enracinée et suffisamment forte.

Elle a des élus sereins, déterminés, expérimentés.

.../...

Mais les résultats électoraux confirment aussi ce que nous avons ressenti pendant toute la campagne. Les Lillois ont des aspirations profondes. C'est pourquoi nous serons particulièrement déterminés pour agir et vous pousser à agir dans trois directions.

Première direction : réactiver la démocratie municipale.

Il faut maintenant réintéresser les Lillois à la vie de la cité. Ce n'est pas d'ailleurs en multipliant les structures que vous y parviendrez.

Il faut trouver un vrai nouveau style de vie politique participative, moderne, naturelle, intéressante.

Faites respirer la vie démocratique !

Ne pratiquez pas l'exclusion rampante des Conseillers d'Opposition.

Ayez le souci du débat public.

Ayez de l'audace et de l'imagination et vous réduirez le camp des blasés et des indifférents, et vous réduirez l'abstention.

Mais attention ! Ici, pas de place pour la manipulation. Jouez la sincérité plutôt que l'habileté.

Chers collègues, les mauvais résultats que vous avez enregistrés à Lomme sont rassurants. Ils prouvent qu'il existe un bon sens et une intelligence collective du peuple rassemblé.

Au-delà de leurs sensibilités respectables et respectives, les Lommois vous ont adressé un nouveau message.

Ils voulaient donner leur avis sur la fusion avec Lille.

Aujourd'hui, il est encore temps d'avoir une réflexion démocratique.

Je vous pose la question, chers collègues : est-ce que l'heure n'est pas venue d'organiser un référendum ?

Ne croyez-vous pas qu'une telle initiative participerait à ce regain de démocratie, à réintéresser les Lillois et les Lommois ?

Mais, chers collègues de la Majorité et vous, Madame, vous seuls pouvez en décider.

Entendre les Lillois, ce sera notre deuxième direction, c'est leur proposer de vrais progrès en matière de sécurité.

Quand 72% des Lillois expriment que leur première priorité, c'est la sécurité, attention à les écouter.

Enfin, il appartient aux élus de prendre en main le destin de Lille et de dépasser les seuls intérêts à court terme de ses habitants.

.../...

Nous avons la conviction qu'il n'y aura pas de prospérité durable pour une ville cassée en deux. Il faut réduire cette fracture urbaine entre les quartiers qui profitent de la reprise et les quartiers qui restent sur le côté.

Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais vous exprimer très tranquillement, sans passion et, je l'espère, sans provocation.

Monsieur le Président, au nom de mes collègues du groupe Union Pour Lille, au nom des Lillois qui nous ont fait confiance, j'ai l'honneur de faire acte de candidature à l'élection du Maire de Lille.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. MAUROY - Monsieur DECOCQ, nous actons votre déclaration.

Je dois vous préciser le texte réglementaire : *Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjointes parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.*

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a atteint la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Avant de lancer le scrutin, je voudrais préciser que Monsieur le secrétaire de séance, est aussi scrutateur, et appeler deux autres scrutateurs : Madame Sarah PHEULPUIN-COQUEL et Madame Stéphanie BOCQUET.

Le scrutin est ouvert.

(vote)

Tout le monde a voté.

Nous allons maintenant procéder au dépouillement.

(dépouillement)

Je vais vous donner le résultat du scrutin :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 61

La majorité absolue est de 31.

Ont obtenu :

- Madame AUBRY : 46 suffrages

(applaudissements)

.../...

- Monsieur BERNARD : 4 suffrages
(applaudissements)

- Monsieur DECOCQ : 11 suffrages
(applaudissements)

Madame AUBRY ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire de Lille.
(applaudissements)

M. MAUROY - Madame le Maire de Lille, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, mes chers collègues, pour la première fois à Lille, pour la première fois dans ces murs, nous pouvons prononcer ce titre "Madame le Maire de Lille".

Lille avait déjà envoyé à l'Assemblée Nationale il y a plus d'un demi-siècle une des premières Députées françaises, Rachel LEMPEREUR.

La Ville comptait déjà avant la loi sur la parité un tiers de femmes au sein de son Conseil Municipal. Elles sont désormais majoritaires dans notre assemblée et notre Maire, il faut le souligner, sera l'une des rares femmes Maires d'une grande ville française. Nous pouvons en être fiers !

(applaudissements)

Chère Martine, vous êtes le nouveau Maire de Lille depuis quelques instants et je veux être le premier à vous saluer ainsi publiquement, à vous féliciter devant la foule des Lilloises et des Lillois rassemblés pour ce moment tout de même historique, et devant l'ensemble du nouveau Conseil Municipal de Lille, Hellemmes, Lomme.

Le temps des élections est donc achevé. Celui du mandat municipal débute.

Nos concitoyens ont exprimé leur choix. Leurs élus viennent à leur tour de vous appeler pour six années au poste de premier magistrat.

Votre succès est légitime, chacun avait déjà salué votre action ministérielle et les décisions que vous avez prises au sein du Gouvernement de Lionel JOSPIN.

En trois années, vous avez marqué notre société par des innovations majeures : la Couverture Maladie Universelle, la loi contre l'exclusion, les 35 heures, la création des emplois-jeunes.

Votre décision de quitter vos fonctions nationales en pleine réussite pour vous consacrer à votre action lilloise et à votre campagne municipale a été appréciée par nos concitoyennes et nos concitoyens.

Votre succès dimanche dernier, résulte enfin d'une campagne de terrain particulièrement intense, plusieurs mois de rencontres avec les Lillois, vous les avez écoutés, ils vous ont exprimé leurs attentes. Leurs messages ont été entendus comme l'a été le silence des abstentionnistes.

Certains de ces messages sont clairs. D'autres moins. Nous saurons faire la différence entre les demandes auxquelles il faut répondre et les expressions qui n'honorent pas la démocratie lorsqu'elles soutiennent des idéologies de rejet et d'exclusion.

Je félicite Yves DURAND et Bernard DEROSIER, Maires de Lomme et d'Hellemmes, ainsi que les Conseillers sortants réélus dans les trois villes et les nouveaux élus qui font leur entrée au Conseil Municipal et dans les Conseils Communaux.

.../...

Je veux adresser un salut et un hommage particulier aux deux Maires de nos communes associées, avec une pensée très amicale pour Bernard DEROSIER qui a choisi, en raison du cumul des mandats, de ne plus siéger à Lille où il a été à mes côtés pendant près de 25 ans, le symbole et le garant de notre association avec Hellemmes.

Le choix audacieux et courageux d'Arthur CORNETTE et de Bernard DEROSIER a porté ses fruits, avec le développement d'Hellemmes qui a conservé son identité en étant étroitement associée à la dynamique lilloise.

C'est aussi le message, mais cette fois pour l'avenir, que j'adresse à Yves DURAND. Avec le même courage, il a fait lui aussi le choix du développement en association.

Là encore, j'en ai la conviction, le temps fera son œuvre.

J'associe également à ces félicitations les Conseillers Généraux réélus à Lille Centre et à Lille Sud, Christian DECOCQ et Caroline CHARLES.

Et j'ai pour vous, Monsieur DECOCQ, une attention particulière. Vous avez mené le combat de vos idées. Vous l'avez fait dans le respect de nos valeurs républicaines en veillant à conserver à cette campagne le ton digne de notre attachement collectif à Lille.

Cette nouvelle mandature est caractérisée par un profond renouvellement du Conseil Municipal. Des élus partent, d'autres sont reconduits, d'autres arrivent. C'est la règle. Même si elle est quelque peu accentuée cette fois dans un contexte marqué par le changement de Maire.

Je veux saluer et remercier très chaleureusement celles et ceux qui nous quittent pour diverses raisons. Je veux les citer :

- Bernard DEROSIER
- André FLORENCE
- Jackie BUFFIN
- Alain DEMAILLE
- Daniel ROUGERIE
- Paul BESSON
- Véronique DAVIDT
- Jean-Louis BROCHEN
- Farid SELLANI
- Raymond VAILLANT
- Annie WARDAVOIR
- Christian BURIE
- Jean-Claude SABRE
- Didier CALONNE
- Bouziane DELGRANGE
- Caroline CHARLES
- Jacques DEBIEVE
- Thérèse DANGREAU
- Annick MATTIGHELLO
- Ivan RENAR
- Alain BIENVENU
- Pierre MORTREUX
- Georges PETITE

.../...

Certaines et certains de ces élus ont été à mes côtés pendant trois mandats ou même davantage. Je pense notamment à Christian BURIE qui a accompli cinq mandats et à Raymond VAILLANT présent pendant quatre mandats. Jackie BUFFIN et Véronique DAVIDT ont été élus pendant trois mandats.

Je salue enfin les groupes politiques du nouveau Conseil Municipal dont la diversité exprime la force et la vigueur de notre démocratie.

Chère Martine, j'imagine que votre émotion est grande à cet instant, la mienne l'est également. La chaîne qui relie les Maires de Lille va se poursuivre. Cette lignée de magistrats qui depuis près d'un siècle ont donné à notre ville leur passion pour le développement économique et la justice sociale, contre la fatalité des crises et des malheurs. Car rien ne nous a été épargné !

Lille, tour à tour puissante, prospère et heureuse, mais aussi humiliée, ruinée et parfois accablée, a vécu le pire et le meilleur.

Elle a d'abord compté sur elle. Il a fallu aux générations successives beaucoup de force morale, de courage physique et de travail acharné pour faire de notre ville ce qu'elle est devenue.

En cet instant, j'ai une pensée pour mes prédécesseurs Gustave DELORY, Charles DELESALLE, Roger SALENGRO, Charles SAINT-VENANT, Denis CORDONNIER et Augustin LAURENT.

Je pense plus fortement bien sûr à mon prédécesseur immédiat, Augustin LAURENT, dont je veux associer le souvenir à cette cérémonie. Je remets aujourd'hui mes pas dans les siens.

A toi, Chère Martine, je passe désormais le flambeau comme il me l'a passé ce dimanche 8 avril 1973 ici même.

Augustin LAURENT avait accompli une tâche considérable pour faire de notre ville une métropole régionale en donnant la priorité aux logements, aux équipements scolaires et à l'assainissement, à la qualité de la vie en somme. Parfois, dans les conditions les plus urgentes et les plus difficiles.

J'ai poursuivi cette action.

J'ai compris très vite, lorsque la crise économique a frappé notre région frontalement que cela ne suffirait pas. Il fallait aller encore plus loin, avoir un projet plus ambitieux. En somme, il fallait forcer le destin et se donner la chance d'engager la métamorphose de Lille. Il m'est revenu de l'accomplir avec ceux qui, au Conseil Municipal, dans la ville et à l'extérieur, ont bien voulu nous accompagner dans cette nécessaire transformation.

J'ai fait des choix, des choix parfois très difficiles. Mais il fallait cette audace, progressivement, avec des soutiens de plus en plus importants, politique, économique notamment, pour engager Lille et sa métropole dans une voie nouvelle et laisser derrière nous le vieux Nord.

Tunnel sous la Manche, T.G.V. Nord, Euralille, Lille Grand Palais, demain, Eurasanté, Euratechnologie. Nous en mesurons désormais les effets en terme d'activité, d'emploi, d'enrichissement collectif. Ce qui a permis le redémarrage du commerce local, l'investissement dans les quartiers, le retour des universités, notre nouvelle image culturelle et touristique.

Les chiffres du chômage enfin en baisse à Lille en sont l'aboutissement.

.../...

La diminution de la fiscalité locale que nous avons pu engager après tant d'années d'investissement en est une autre conséquence.

Les Lilloises et les Lillois eux aussi ont profondément changé. Ils ont pris conscience avec fierté des possibilités de leur ville, de la transformation progressive de son image. Sans eux, rien n'aurait pu se faire !

Mais je le sais parfaitement, si beaucoup a été fait dans tous les domaines de la vie municipale, des grands travaux aux actions quotidiennes, il reste beaucoup à réaliser. La construction de notre bonheur commun demeure fragile et de nouvelles attentes, des impatiences se sont révélées.

Elles sont légitimes. Le vote des Lillois et des Lilloises nous a envoyé un message clair. Ils sont satisfaits car ils savent d'où nous venons mais ils veulent que dans un contexte de plus grande prospérité économique et de dynamisme retrouvé, notre action soit désormais approfondie pour la qualité de la vie et l'équilibre de la ville.

Maintenant, chère Martine AUBRY, un autre cycle commence. Vous serez en charge des rêves et des espérances de notre cité.

Le programme que vous avez proposé pendant cette campagne en a traduit les grandes aspirations.

Les Lilloises et les Lillois vous font confiance et ils ont raison.

Pendant six ans à mes côtés comme Première Adjointe, vous avez montré vos capacités à comprendre Lille et ses ambitions tout en étant particulièrement attentive à l'insertion économique, au développement des quartiers, notamment les plus en difficultés, et à l'écoute des habitants.

Avec vous, Lille va poursuivre et accroître le dialogue des citoyens avec leur Municipalité que j'ai voulu depuis 25 ans en créant les premiers Conseils de Quartiers dans notre pays. Puis, le premier Conseil Communal de Concertation.

Avec vous, Lille, deux fois grandie au cours de mes mandats municipaux, Lille qui a enfin retrouvé sa population d'il y a un siècle, va amplifier son audience de grande capitale régionale, au cœur d'une métropole transfrontalière. Lille, capitale d'une métropole européenne franco-belge de 1,6 million d'habitants, pourquoi pas ? Pourquoi ne pas le rêver comme hier nous avons rêvé Lille métamorphosée ?

Je n'oublie pas que la construction de notre métropole a symboliquement débuté en ces lieux avec la création de la Communauté Urbaine de Lille lorsque Augustin LAURENT en a été élu en 1976 le premier Président.

Et le mouvement de l'intercommunalité n'a cessé depuis de s'amplifier. Il est puissant car il est légitime que les habitants de nos 87 communes aient une ambition collective. Et d'ailleurs, la meilleure garantie du bien-être et de la prospérité de chacune de nos villes.

Lille, capitale incontestée de cette Communauté Urbaine, poursuivra demain sa construction en harmonie avec ses voisines. En effet, nous le savons, nos destins sont liés comme nous le rappelle symboliquement le fil d'or du métro qui traverse notre agglomération.

.../...

Pour ma part, si la nouvelle assemblée m'apporte sa confiance, j'entends placer mon action communautaire dans la dynamique d'une métropole aux compétences nouvelles et le souci constant de l'équilibre qui a permis depuis des décennies des avancées décisives pour la métropole dont Lille a également bénéficié.

Madame le Maire de Lille, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, mes chers collègues, chers amis si nombreux ce matin, le temps de l'avenir s'ouvre maintenant.

Au moment de conclure mon propos, je veux rendre hommage à quelques élus de la ville de Lille dont le souvenir nous accompagne aujourd'hui : Guy DEBEYRE, Marceau FRISON, Etienne CAMELOT, Godeleyne PETIT.

Je veux associer à mon action les Secrétaires Généraux qui ont dirigé l'administration municipale pendant mes mandats successifs. Je veux saluer le Secrétaire Général Régis CAILLAU qui est à mes côtés.

Je veux saluer également mes Directeurs de Cabinet successifs et en particulier Bernard MASSET lui aussi proche de moi à cet instant.

J'ajoute Véronique DAVIDT l'élue de Lille qui a été aussi une collaboratrice d'une fidèle et constante efficacité.

Je veux associer à mes trente années passées sous le beffroi mon épouse Gilberte qui, avec beaucoup de disponibilité pour les Lillois et leurs associations, a elle aussi avec affection bien servi sa ville.

Dans quelques instants, notre nouveau Maire s'exprimera pour la première fois en cette qualité et prononcera le premier discours de son mandat.

Pour ma part, je vais maintenant rejoindre les rangs des élus municipaux, prendre place au milieu de vous comme l'a fait Augustin LAURENT il y a 28 ans. Mon mandat de Maire est achevé.

Notre ville, comme un être vivant, je l'ai entendue et sentie souffrir et espérer. Je l'ai aimée passionnément. Aussi, mes derniers mots de premier magistrat seront pour remercier les Lilloises et les Lillois de leur confiance et pour redire avec eux, Lille, nous t'aimons !

Ces derniers mots seront aussi, Chère Martine, pour vous souhaiter beaucoup de succès et beaucoup de bonheur.

(très vifs applaudissements)

Madame le Maire - Monsieur le Président, mon cher Pierre, mes chers collègues, chers amis, chers concitoyens, Mesdames et Messieurs,

cher Pierre MAUROY, une fois encore, votre volonté est faite.

Après avoir incarné pendant près de 30 ans, dans cet Hôtel de Ville, à Lille, dans la métropole, dans la région, en France et partout ailleurs le développement, l'essor et le rayonnement de notre capitale régionale, vous avez décidé il y a six ans que vous accompliriez votre dernier mandat de Maire.

.../...

En me témoignant votre confiance, vous m'avez fait l'honneur de me proposer de vous succéder à la tête de votre ville qui vous est si chère.

Les Lilloises et les Lillois qui vous ont toujours suivi ont à nouveau témoigné les 11 et 18 mars leur attachement à l'équipe que nous formons.

Je veux leur dire ici à la fois l'émotion, la joie et la fierté que je ressens en étant appelée aujourd'hui, après Pierre MAUROY, à la fonction de Maire de Lille, à succéder ainsi à Gustave DELORY et Roger SALENGRO qui, eux aussi, visionnaires, avaient placé cet hôtel de ville, le beffroi, dans un quartier populaire particulièrement déshérité, celui de Saint-Sauveur, ainsi, Cher Pierre MAUROY, qu'après votre éminent prédécesseur, comme vous l'avez rappelé, Augustin LAURENT.

Je souhaite d'abord remercier les électeurs et les électrices qui nous ont fait confiance. Ils savent, ils l'ont compris, que notre programme est un engagement vis-à-vis d'eux.

Je sais aussi que nombreux sont ceux qui ne sont pas allés voter. Certains peut-être parce qu'ils pensaient qu'il était inutile de se déplacer, mais d'autres, beaucoup plus nombreux, parce qu'ils ont voulu marquer par leur silence leur sentiment d'impatience, d'impuissance ou de lassitude.

Je veux qu'ils sachent que je les ai entendus.

J'ai d'ailleurs décidé d'organiser une journée civique, une fois par an, au cours de laquelle je recevrai avec la Municipalité tous les jeunes qui viennent d'atteindre 18 ans pour leur rappeler les droits et les devoirs de la République, au premier rang desquels l'exercice du droit de vote.

Je n'oublie pas ceux des électeurs et des électrices qui ont fait d'autres choix et qui ne partageaient pas notre joie dimanche soir. Je voudrais que tous sachent que j'entends être et que je serai, dans les six années qui commencent aujourd'hui, le Maire de toutes les Lilloises et de tous les Lillois, quelles que soient leurs convictions.

Je m'engage solennellement avec tous ceux qui m'entourent à être de façon permanente à leur écoute. Nous leur donnerons les moyens d'exprimer leur attente afin qu'ils puissent manifester leurs opinions de citoyens.

J'adresse tous mes vœux chaleureux à Bernard DEROSIER et à son équipe municipale, et en particulier à Gilles PARGNEAUX, Bernard DEROSIER qui, comme Pierre MAUROY vient de le redire, a accompagné avec sa ville, Hellemmes, les destinées de Lille pendant ces 23 dernières années et qui vient d'être réélu Président du Conseil Général.

Je voudrais dire à Yves DURAND et aux élus lommois combien nous sommes heureux de les accueillir auprès de nous et aussi leur dire ma conviction que les Lommois seront très rapidement fiers d'une association qui confortera leur avenir et qui améliorera leur qualité de vie.

Je n'oublie pas non plus ce matin tous ceux qui ont décidé de ne plus faire partie de cette équipe. Je souhaitais les citer mais Pierre MAUROY l'a fait. Ils savent que je pense à chacun d'entre eux pour le travail que nous avons eu le plaisir de réaliser ensemble aux côtés de Pierre MAUROY.

Je pense aussi à ceux qui auraient souhaité être avec nous élus et qui n'ont pu l'être aujourd'hui. Je sais que c'est douloureux. J'espère que certains d'entre eux pourront nous rejoindre un jour.

Je voudrais bien sûr saluer les 46 élus de ma liste, la richesse qu'apporte leur diversité.

.../...

Je salue d'abord la Gauche Plurielle dans toutes ses couleurs si je puis dire, et elles sont nombreuses, les Socialistes, les Communistes, les Verts, les représentants du Parti Radical de Gauche et du Mouvement des Citoyens.

Je salue particulièrement les Personnalités représentatives de la vie lilloise particulièrement nombreuses sur notre liste qui vont apporter leur compétence et leur sensibilité à la gestion de notre ville.

Je sais que ce qui nous lie, nous tous de la Majorité, ce sont des valeurs communes et une énergie partagée qui nous permettra de travailler ensemble efficacement pour les Lillois.

Enfin, je salue les élus de l'Opposition républicaine et particulièrement celui qui fut mon principal opposant, Christian DECOCQ. Je voudrais lui dire combien la dignité de son attitude et la qualité de notre confrontation font honneur à la démocratie.

Certains connaissent bien le beffroi. Aux nouveaux, je souhaite la bienvenue au sein de cette assemblée. Je compte sur vous aussi, Mesdames et Messieurs de l'Opposition, vous l'avez dit, Christian DECOCQ, pour jouer pleinement votre rôle et participer ainsi à la grandeur de la vie démocratique de notre cité.

Le suffrage universel a voulu que l'Extrême Droite soit aussi représentée. J'en prends acte. Le score du Front National rappelle à tous les Républicains et Démocrates qu'une énergie encore plus forte doit être mobilisée pour apporter des réponses à ceux qui ont aujourd'hui de lourdes difficultés. Mais aussi pour combattre les réponses extrémistes, caricaturales et discriminatoires qui sont contraires aux valeurs de notre République et qui sont dangereuses pour notre démocratie.

Chacun comprendra que je m'adresse maintenant plus particulièrement et plus longuement à vous, cher Pierre MAUROY, car c'est pour moi, j'allais dire une fois de plus mais dans ces circonstances, c'est particulièrement important pour moi, vous le savez, de vous rendre un hommage solennel.

Nous nous sommes rencontrés, évidemment, il y a longtemps au sein de notre parti, le Parti Socialiste, et j'ai commencé à travailler bien modestement avec vous lorsque vous avez été nommé Premier Ministre, le premier Premier Ministre de la Gauche depuis 25 ans.

Je me souviens de cette image qui a beaucoup marqué les Français et les Lillois : un jour de mai 1981 lorsque, aux côtés de François MITTERRAND, vous remontiez les Champs-Élysées et, avec vous, la France a découvert la force tranquille de Pierre MAUROY, sa stature, son calme, son refus des hâtes et des modes passagères. Bref, un homme du Nord.

Vous avez rempli toutes les fonctions politiques : Conseiller Général, Député, Sénateur, Président de Région, Président de l'Internationale Socialiste, Premier Ministre. Mais d'abord et surtout, vous avez été le Maire de Lille.

Quand je suis arrivée à Lille au printemps 1994, vous mettiez la dernière main à votre ouvrage "Parole de Lillois". Je me souviens de l'avoir dévoré d'une traite. C'est un véritable roman d'amour pour Lille.

Votre ville –je dis votre ville car on peut la qualifier ainsi-, je la connaissais déjà avant de venir, j'étais venue souvent et vous m'en aviez longuement parlé. Et dès mon arrivée, vous avez su d'emblée, notamment lors de nos conversations personnelles tout au long de ce mandat, me faire partager ses petites histoires, la qualité des hommes et des femmes qui la composent et pour dire en un mot votre passion pour Lille.

.../...

Eh oui, vous avez été avant tout Maire de Lille. Une ville pour laquelle vous vous êtes transformé en gestionnaire, en entrepreneur et même, il faut bien le dire, en V.R.P. partout dans le monde.

Pour vous en effet il n'y a pas de fatalité au déclin. Quelle meilleure définition du politique ?

Vous pensez qu'avec une véritable volonté, en se donnant les moyens pour travailler sur l'avenir, en entraînant solidairement habitants, décideurs, innovateurs et urbanistes, on ne peut accepter la fatalité du déclin.

Quand vous êtes élu Maire en 1973, les grandes industries vacillent, la crise économique bat son plein. Vous n'acceptez pas cette situation. Et comme vous le dites, la rage au cœur, vous rêvez pour Lille d'un avenir éclatant, vous le rêvez et vous le faites.

Sous votre conduite, Lille, la belle endormie des années de grande industrialisation, Lille, la belle appauvrie des années de crise, a vécu le sursaut salvateur. Tunnel sous la Manche, T.G.V., Euralille, Palais des Congrès, candidature olympique, capitale européenne de la culture en 2004, autant d'enjeux, de paris sur l'avenir, autant de motifs de mobilisation et de satisfaction pour la population.

Aujourd'hui, Lille, sous votre autorité, a su miser sur le tertiaire, la créativité, la valeur ajoutée, aujourd'hui les nouvelles technologies, ce qui explique d'ailleurs qu'elle soit devenue une destination touristique majeure.

Et ainsi, en projetant votre ville dans le XXIème siècle, avec beaucoup d'avance sur d'autres, vous avez définitivement placé Lille comme l'une des grandes métropoles européennes.

Aux portes du Vieux Lille restauré se dressent aujourd'hui les tours d'Euralille, tout un symbole faisant le lien entre le Lille du passé et le Lille d'aujourd'hui.

En moins de deux décennies et à la satisfaction générale des habitants et des visiteurs qui se souviennent d'une ville sale et noire, Lille la laborieuse a gagné en beauté. Des jets d'eau nous accueillent place de la République, face à la gare de Lille Flandre, des espaces verts, certes, encore insuffisants, vous l'avez dit, aux abords de la Deûle ajoutent encore au charme de la vieille et noble Citadelle.

La Grand'Place fait l'admiration de tous avec sa vieille Bourse et sa Déesse, dominant un espace clair, rénové, harmonieux, où se promènent les piétons en s'attardant aux terrasses.

Mais vous savez mieux que quiconque, et vous nous l'avez encore rappelé à l'instant, que le développement de la ville doit aller de pair avec sa vocation sociale, celle de la justice sociale.

Vous choisissez, à la suite de vos prédécesseurs, de maintenir dans la ville les milieux populaires alors que tant de Maires de grandes villes ont préféré les reléguer dans leurs banlieues.

Dans beaucoup de domaines, Lille a affirmé une exemplarité sociale : la politique d'insertion dans l'emploi pour les plus fragiles, la création de logements sociaux au cœur même de la ville, l'accompagnement des plus mal logés avec OSLO, les premiers emplois d'utilité publique qui sont devenus les emplois-jeunes.

Et c'est aussi pour cela que le chômage a baissé à Lille, même si nous savons comme vous que nous avons encore des efforts à faire.

.../...

Mais, cher Pierre MAUROY, vous croyez aussi en la force de la culture qui permet aux hommes d'accéder à l'émotion, à la beauté, et qui est aussi un formidable vecteur de lien social.

Aussi vous êtes-vous donné les moyens, même en période difficile, de créer un grand orchestre philharmonique, des centres dramatiques nationaux, d'étendre et de réhabiliter le Palais des Beaux-Arts ainsi que l'Opéra, de créer l'Aéronef, un lieu dédié aux cultures urbaines.

Vous n'oubliez pas le sport. Je pourrais parler de tous nos grands clubs sportifs mais je vais évidemment dire un petit mot du LOSC. Vous l'avez toujours accompagné dans tous les moments difficiles.

Je me souviens comment vous les exhortiez à marquer des buts alors qu'ils étaient en seconde division. Eh bien, quel plus beau cadeau ne pouvaient-ils vous faire aujourd'hui qu'en étant à la tête du Championnat de France ? Alors, avec vous tous, je dis bravo le LOSC.

(applaudissements)

Tout au long de vos cinq mandats, vous avez su cultiver l'art d'être Maire, en tenant compte de la diversité et de la sociologie de la ville, sans faire de concessions à vos convictions. Homme d'ouverture, vous avez été le Maire de tous.

Une ambition et une proximité, une grande métropole et des villages dans la ville, gérés au plus près des citoyens, voilà votre vision municipale.

Chacun sait que vous êtes profondément un décentralisateur. Et vous l'avez voulu à Lille plus tôt que beaucoup d'autres en faisant naître les Conseils de Quartiers et les Mairies de quartiers, la Maison de la Nature et de l'Environnement, et plus récemment le Conseil Communal de Concertation.

Voilà comment Lille est aujourd'hui saluée par la presse comme une ville métamorphosée. Vous avez été, cher Pierre MAUROY, l'architecte de cette métamorphose qui a mis Lille au diapason de son destin.

Vous avez réussi parce que vous êtes un homme de fidélité et de passion et d'abord de fidélité et de passion pour votre ville. Mais aussi, il faut bien le dire, parce que vous êtes un visionnaire, grâce à votre intelligence des hommes, à votre compréhension des situations, et à ce flair exceptionnel qui fait l'admiration de tous, y compris de vos adversaires.

Je voudrais maintenant vous lire ce que disait en 1790, à l'occasion de l'élection du premier Maire de Lille, après la Révolution Française, le Maire André. J'ai retrouvé l'original de ce discours. C'est un avocat lillois qui l'a installé, Maître SACQUELEU, et il parlait des qualités attendues du Maire. Je cite.

« Plus cette place doit attirer de considération à celui qui devra l'exercer, plus elle suppose de talent, de lumière et de mérite.

Le Maire est l'œil de la commune. C'est le flambeau qui doit l'éclairer.

Vous devez donc avoir reconnu en lui un faisceau de lumière dont les rayons puissent frapper tous les yeux et les tenir ouverts sur nos intérêts communs.

.../...

C'est le bras défenseur et protecteur de la République. Il doit donc être armé de force, de vigilance, de prudence et d'une activité infatigable et doit avoir pour les enfants de la patrie cette tendresse de père qui le porte à sacrifier dans toutes les occasions son repos et sa tranquillité à leur bonheur. »

Eh bien, cher Pierre MAUROY, je crois que c'était déjà votre portrait qui était peint en 1790, ici à Lille.

Aujourd'hui, grâce à vous et parce que les Lillois l'ont souhaité, je reprends votre flambeau de Maire de Lille, entourée d'un nouveau Conseil Municipal.

Je voudrais en quelques mots vous dire pourquoi, pour moi, ce mandat est le plus beau.

J'ai choisi l'action publique car je crois que la volonté d'hommes et de femmes forts de valeurs et d'un projet peut faire changer la société.

Je me suis engagée car je ne supporte pas les inégalités et les discriminations.

Mais je sais aussi qu'on ne peut améliorer le sort des hommes sans un développement économique harmonieux.

Plus que tout, ce qui me donne l'énergie et la volonté de faire, c'est de rendre meilleure la vie de ceux qui nous entourent. C'est de faire en sorte que tout homme ou toute femme puisse prendre son destin en main et trouver sa place dans notre société.

Et c'est aussi la conviction que nous devons apprendre à vivre ensemble, quels que soient notre catégorie sociale, notre culture, nos handicaps, notre origine. Nous avons tous à gagner à construire un avenir commun.

Eh bien, le mandat de Maire, par la proximité des hommes et des femmes qu'il permet, parce qu'on met un visage derrière chaque problème, un chômeur, un sans domicile fixe, un malade, un jeune égaré, une personne âgée isolée, un handicapé rejeté, eh bien oui, je pense que le mandat de Maire est le plus exaltant.

Il nécessite à la fois de répondre à des demandes individuelles et collectives parfois dans l'urgence, une urgence sociale, pour que chacun puisse survivre.

Mais il permet aussi de construire collectivement avec une équipe et avec les habitants l'avenir d'une collectivité à 10, 20 ou 30 ans.

Les Lillois, les Hellemmois et les Lommois nous ont envoyé des messages forts dont nous devons tenir compte dans les six ans à venir. Dans notre action, mais aussi dans notre attitude vis-à-vis d'eux.

Nous devons amplifier nos relations quotidiennes avec la population. L'écoute, le dialogue, la participation. Mais aussi expliquer sans cesse et dans la transparence le sens de notre action et de nos décisions.

Les Conseils de Quartiers, outils majeurs de proximité et de participation, vont voir leur rôle renforcé et leur composition renouvelée. Je souhaite qu'ils soient réellement représentatifs de la diversité des forces de chaque quartier, des forces vives, sociales, économiques, culturelles, sportives. Et je veillerai à ce que les Conseils de Quartiers soient actifs et fassent des propositions. Vous savez

.../...

que parmi les mesures prises dans notre programme, la parité sera appliquée et qu'à mi-mandat un bilan sera produit par quartier et le Conseil éventuellement renouvelé.

Je demanderai à chaque Président de Conseil de Quartier d'organiser avec les Adjointes concernés, dans l'année qui vient, trois forums citoyens largement ouverts à la population et aux associations.

Ces forums permettront de poursuivre le dialogue que nous avons mené, vous l'avez rappelé, Pierre MAUROY, pendant cette campagne.

Ils permettront de définir les priorités et les modalités de mise en œuvre de notre programme sur lequel nous nous sommes engagés. Ils pourront traiter de la qualité des espaces publics, tant en terme d'aménagement, que de propreté ou que de sécurité, pour le premier, de l'amélioration des équipements et des services de proximité pour le second, du développement économique, de l'emploi et de l'exclusion pour le troisième.

Sur chacun de ces thèmes, les Lillois pourront concrètement s'exprimer, faire entendre leur voix dans leur quartier, alimenter la réflexion et l'action des élus pour les années à venir.

Par ailleurs, vous le savez, pour chaque grand projet, je pense bien sûr à Euratechnologie, à la transformation du boulevard Jean-Baptiste Lebas, aux grands projets de ville dans nos quartiers en difficultés, mais aussi pour tout nouvel équipement, une crèche, une école, une bibliothèque, tout nouvel aménagement, un square, une place, un forum spécifique sera organisé avec la population pour qu'elle puisse faire entendre sa voix avant que les décisions soient prises et qu'un véritable dialogue ait lieu avec les techniciens et les élus afin que nous puissions engager un débat et construire un projet qui réponde véritablement aux souhaits des habitants.

(applaudissements)

Les grands projets comme les grandes créations seront soumis au Conseil Communal de Concertation.

Et nous organiserons chaque année, au Conseil Municipal, plusieurs grands débats qui intéressent la vie des Lillois.

Chaque élu, bien sûr, travaillera avec tous les acteurs de la ville susceptibles d'apporter une contribution dans leur domaine de compétence.

Enfin, la vie démocratique municipale, la pertinence de notre réflexion passent aussi par l'expression de l'Opposition. Elle doit être facilitée. Nous allons, et je vous le propose, y travailler ensemble, dans les semaines qui viennent.

D'ores et déjà, je propose que l'Opposition bénéficie d'un meilleur accès aux informations techniques et financières, en amont, dans des délais qui lui permettent d'aménager et d'améliorer sa réflexion.

Je suggère qu'à chaque fois qu'elle le souhaite, elle puisse poser une question orale qui sera examinée dès le début du Conseil Municipal.

Je propose enfin, et nous discuterons de tout cela, que l'Opposition puisse inscrire un sujet de grand débat que nous aurons au Conseil Municipal une fois par an.

.../...

J'en viens aux préoccupations des Lillois telles qu'elles se sont exprimées sous de multiples formes, dans leur vote ou leur abstention.

Ils nous ont fait part d'une double aspiration, je n'y reviendrai pas car nos propositions -Pierre MAUROY l'a dit- correspondent aux réponses que nous devons leur apporter. Vous connaissez notre programme. Je n'y reviendrai pas dans les détails.

Je dirai simplement que, d'une part, les Lillois nous ont confirmé qu'ils souhaitent une amélioration de la qualité de la vie dans notre cité. Ils ont rejoint nos propositions d'une ville plus sûre, plus propre, où les déplacements soient plus faciles quel que soit le mode de transport, où les espaces publics soient plus conviviaux, une ville où la nature soit plus présente.

Nous ferons en sorte que chacun trouve sa place dans la ville, les enfants, les personnes âgées comme les handicapés, et que nous tâchions de mieux vivre ensemble.

D'autre part, les Lillois, et surtout ceux qui n'ont pas encore retrouvé le chemin de l'emploi, qui ne sont pas encore montés dans le train de la croissance dont chacun parle, attendent que le développement de Lille soit créateur d'emplois mais qu'ils leur soient accessibles.

Ceci est au cœur de notre programme. Un développement économique qui profite à tous et à tous les quartiers. Ce sont aussi ces quartiers en difficultés qui veulent vivre en sécurité et voir leur environnement s'agrandir. Nos propositions y répondent. Ce sont autant d'engagements vis-à-vis d'eux.

J'en terminerai en disant que nous devons aussi améliorer le service public rendu aux Lillois.

Une Mairie n'a pas toutes les compétences, elle n'a pas toute la responsabilité des problèmes qui se posent à la population. Mais nous ne devons laisser personne seul devant son problème.

La Mairie de Lille avec son beffroi est la maison commune de tous les Lillois. C'est le service public de proximité où chacun doit pouvoir trouver une réponse appropriée.

La Mairie de Lille concentre beaucoup de talents et nous devons permettre à chaque agent de donner le meilleur de lui-même.

Nous devons à tout moment remettre l'usager, c'est-à-dire le Lillois, la Lilloise, au cœur même de notre action.

C'est dans cet esprit que je demande au Directeur Général des Services, Régis CAILLAU, et à l'ensemble des Directeurs et des Services Municipaux, dont je voudrais ici à nouveau saluer le sens du service public et la probité, je leur demande d'engager un travail de modernisation.

Dans un triple objectif :

- améliorer les services rendus à la population par une plus grande proximité et disponibilité, par une réponse motivée, explicite et rapide à chaque sollicitation,
- clarifier aussi les missions des services, donner à chaque agent la place et les moyens qui lui permettent d'utiliser toutes ses capacités au service de la Ville, d'accroître l'intérêt de son travail et de favoriser son propre épanouissement,

.../...

- mais cet objectif, c'est aussi de gérer avec efficacité et parcimonie l'argent public pour que chaque Lillois soit convaincu qu'un franc d'impôt collecté est un franc bien dépensé.

Nous mènerons cette réforme avec l'ensemble des agents et avec leurs organisations syndicales. Et nous créerons par ailleurs dans chaque quartier un comité d'amélioration du service public.

Je conclus maintenant, mes chers collègues, en disant tout simplement que les Lillois, les Hellemmois et les Lommois attendent bien sûr de leurs élus de la disponibilité, de l'humilité et de l'efficacité.

Ils attendent aussi, je le dis à tous, le respect de leur culture, de leur opinion et de leur diversité.

Ils attendent l'application de nos propositions, dans le respect de notre contrat.

Qu'ils peuvent compter sur leur Maire et sur l'ensemble de l'équipe municipale.

Je me suis engagée à servir Lille et les Lillois. C'est une lourde responsabilité. C'est aussi, je le dis, un formidable honneur. Je le mesure pleinement encore ce matin, s'il était nécessaire.

Et je le dis bien sûr avec émotion mais aussi solennellement, j'y répondrai avec toute mon énergie et toute ma passion car j'ai fait là, croyez-le bien, le choix du cœur.

Alors, vivent les Lilloises et les Lillois et vive Lille !

(applaudissements)

01/109 - Honorariat de Monsieur Pierre MAUROY - Vœu.

Mesdames et Messieurs, j'ai d'abord le plaisir de proposer à votre vote l'honorariat de Pierre MAUROY.

L'honorariat peut être conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens Maires qui ont exercé des fonctions municipales pendant 18 années dans la même commune.

Je ne reviendrai pas sur le parcours de Pierre MAUROY et sur ce que la Ville lui doit.

Je souhaite donc comme vous tous, je le pense, que le Conseil Municipal s'associe dans une démarche commune et je forme le vœu que Pierre MAUROY, qui a été au service de nous tous et de ses concitoyens pendant trente ans, puisse être promu Maire honoraire de Lille.

(applaudissements)

Il s'agit là bien évidemment d'un vote qui va être formel mais je souhaite quand même que ceux qui sont d'accord puissent lever la main.

L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National qui s'abstient.

Je vous remercie, mes chers collègues, de cette quasi unanimité, avec l'abstention du Front National.

.../...

01/104 - Détermination du nombre d'Adjoints.

Nous devons maintenant, mes chers collègues, déterminer le nombre d'Adjoints.

Conformément à l'article L 2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre d'Adjoints au Maire qui ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Il vous est proposé de fixer à 18 le nombre d'Adjoints au Maire de la Ville de Lille.

Que ceux qui sont d'accord lèvent la main : L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National qui s'abstient.

Donc, unanimité à l'exception des voix du Front National.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Nous devons maintenant, et c'est une phase importante, élire les différents Adjoints.

Conformément à l'article L 2122.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des Adjoints a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a atteint la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

J'espère que nous n'en arriverons pas là pour désigner nos 18 Adjoints.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous propose tout d'abord l'élection du Premier Adjoint au Maire et je propose Pierre de SAINTIGNON.

(applaudissements)

Y a-t-il d'autres candidatures ? (non)

Je vous propose de passer au vote.

(vote et dépouillement)

Mesdames et Messieurs, voici le résultat du vote pour l'élection du Premier Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Pierre de SAINTIGNON qui a obtenu 46 voix est élu Premier Adjoint au Maire.

(applaudissements)

En accord avec les Présidents de groupes, je vous propose que nous essayions de prendre une procédure accélérée, en respectant strictement, bien évidemment, le Code Electoral.

.../...

Nous allons donc lancer, si je puis dire, les différents votes les uns derrière les autres.

Deuxième Adjoint : je propose la candidature de Bernard ROMAN.

(très vifs applaudissements)

Nous attendons que les bulletins de vote soient ramassés avant de lancer le vote suivant.

(vote et dépouillement)

J'appelle maintenant le vote du troisième Adjoint : je propose la candidature de Michelle DEMESSINE.

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Je propose de lancer le vote pour le quatrième Adjoint : je propose Eric QUIQUET.

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Je vous donne les résultats du vote pour le deuxième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Bernard ROMAN a obtenu 46 voix et il est proclamé deuxième Adjoint au Maire.

(applaudissements)

Je veux remercier Bernard ROMAN d'avoir accepté, malgré ses fonctions de Président de la Commission des Lois à l'Assemblée Nationale, de néanmoins continuer à être notre grand argentier et d'avoir une place très importante dans notre ville en tant que deuxième Adjoint. Merci, Bernard.

(applaudissements)

Je propose de lancer le vote du cinquième Adjoint : je propose la candidature de Michel FALISE.

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Pour le vote du sixième Adjoint, je propose la candidature d'Alain CACHEUX.

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

.../...

Je vous annonce les résultats du vote relatif au troisième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Madame Michelle DEMESSINE a obtenu 46 voix et est proclamée troisième Adjoint au Maire.

(applaudissements)

Pour le vote du septième Adjoint, je propose la candidature de Danielle POLIAUTRE.

(applaudissements)

Je vous donne les résultats pour l'élection du quatrième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Eric QUIQUET a obtenu 46 voix et il est proclamé quatrième Adjoint.

(applaudissements)

Je lance maintenant le vote pour le huitième Adjoint et je propose la candidature de Monsieur Patrick KANNER.

(applaudissements)

Voici les résultats du vote pour le cinquième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur FALISE a obtenu 46 voix et il est proclamé cinquième Adjoint.

(applaudissements)

Pour le vote du neuvième Adjoint, je propose la candidature de Dorothee DA SILVA.

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Voici les résultats du vote pour le sixième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15

.../...

- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Alain CACHEUX a obtenu 46 voix et il est proclamé sixième Adjoint.

(applaudissements)

CULLEN. Je lance l'élection du dixième Adjoint et je propose la candidature de Madame Catherine

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Voici les résultats du vote pour le septième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Madame Danielle POLIAUTRE a obtenu 46 voix et elle est proclamée septième Adjoint
au Maire.

(applaudissements)

Pascal LENGLET. Nous allons maintenant voter pour le onzième Adjoint et je propose la candidature de

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Voici les résultats du vote concernant le huitième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Patrick KANNER a obtenu 46 voix et est proclamé huitième Adjoint au Maire.

(applaudissements)

BOCQUET. Je lance le vote pour le douzième Adjoint et je propose la candidature de Stéphanie

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

.../...

Je proclame les résultats du vote concernant le neuvième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Madame Dorothee DA SILVA a obtenu 46 voix et est élue neuvième Adjoint au Maire.
(applaudissements)

Pour le vote du treizième Adjoint, je propose la candidature de Madame Ariane CAPON.
(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Voici les résultats du vote concernant le dixième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Madame Catherine CULLEN a obtenu 46 voix et est proclamée dixième Adjoint au
Maire.

(applaudissements)

Pour le vote du quatorzième Adjoint, je propose la candidature de M. Frédéric MAR-
CHAND.

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Voici les résultats de l'élection du onzième Adjoint :

- . nombre de votants : 61
- . nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- . nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- . suffrages exprimés : 46
- . majorité absolue : 24

Monsieur Pascal LENGLET a obtenu 46 voix et est proclamé onzième Adjoint au Maire.
(applaudissements)

Pour le vote du quinzième Adjoint, je propose la candidature de M. Roger VICOT.
(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Voici les résultats du vote concernant l'élection du douzième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61

.../...

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Madame Stéphanie BOCQUET a obtenu 46 voix et est proclamée douzième Adjoint au Maire.

(applaudissements)

Je peux également annoncer les résultats du vote du treizième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Madame Ariane CAPON a obtenu 46 voix et est proclamée treizième Adjoint au Maire.

Pour le vote du seizième Adjoint, je propose la candidature de Monsieur Marc SANTRE.

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

J'annonce maintenant les résultats du vote pour le quatorzième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Frédéric MARCHAND a obtenu 46 voix et est proclamé quatorzième Adjoint au Maire.

(applaudissements)

Pour le vote du dix-septième Adjoint, je propose la candidature de Michel CUCHEVAL.
(applaudissements)

J'annonce les résultats de l'élection du quinzième Adjoint :

- . nombre de votants : 61
- . nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- . nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- . suffrages exprimés : 46
- . majorité absolue : 24

Monsieur Roger VICOT a obtenu 46 voix et est proclamé quinzième Adjoint au Maire.

(applaudissements)

Je lance maintenant l'élection du dix-huitième Adjoint et je propose la candidature de Madame Christiane BOUCHART.

.../...

(applaudissements)

(vote et dépouillement)

Voici les résultats du vote concernant le seizième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Marc SANTRE a obtenu 46 voix et est proclamé seizième Adjoint au Maire.
(applaudissements)

Voici les résultats du vote concernant le dix-septième Adjoint :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Michel CUCHEVAL a obtenu 46 voix et est proclamé dix-septième Adjoint au Maire.

(applaudissements)

01/105 - Conseil Municipal - Délégation de compétences au Maire.

En attendant le dépouillement concernant le dernier Adjoint, je vous propose, mes chers collègues, de voter sur la délégation de compétences du Maire. La délibération est dans votre dossier.

Il s'agit tout simplement de reprendre l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne pouvoir au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de matières dont vous devez avoir la liste devant vous.

Je vous propose de passer cette délibération pour gagner du temps.

Qui est favorable ? l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National.

Vote à l'unanimité sauf le Front National qui souhaite que le Maire de Lille n'ait aucun pouvoir en aucune matière. C'est vraiment particulier.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

(applaudissements)

Voici les résultats concernant l'élection du dix-huitième Adjoint –je rassure le public, il s'agit du dernier- :

- nombre de votants : 61
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 61
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 15

.../...

- suffrages exprimés : 46
- majorité absolue : 24

Madame Christiane BOUCHART a obtenu 46 voix et est proclamée dix-huitième Adjoint au Maire.

(applaudissements)

01/106 - Communauté Urbaine de Lille - Désignation des représentants de la Ville.

Adopté.

Nous arrivons maintenant, mes chers collègues, à la désignation des représentants de la Ville à la Communauté Urbaine de Lille.

Il y a lieu de procéder à la désignation de 29 délégués pour représenter la Ville au sein du Conseil de Communauté Urbaine.

Les délégués de la Ville sont élus au scrutin de listes à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, en application de l'article L. 5215.10, alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La répartition des sièges est opérée selon les règles de la représentation à la plus forte moyenne. En cas de vacance pour quelque cause que ce soit, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le délégué élu sur cette liste.

Nous sommes saisis de trois listes dont je vais vous donner lecture.

Liste présentée par le Parti Socialiste, les Verts, le Parti Communiste, le P.R.G., le M.D.C., les personnalités de la ville :

Pierre MAUROY
Martine AUBRY
Bernard ROMAN
Yves DURAND
Gilles PARGNEAUX
Michelle DEMESSINE
Eric QUIQUET
Alain CACHEUX
Dominique PLANCKE
Danielle POLIAUTRE
Jacques MUTEZ
Jean-Louis FREMAUX
Marc SANTRE
Pierre de SAINTIGNON
Philippe TOSTAIN
Jean-Raymond DEGREVE
Roger VICOT
Frédéric MARCHAND
Sarah PHEULQUIN-COQUEL
Annick GEORGET
Christiane BOUCHART
Yveline REDLICH

.../...

Marie-Christine STANIEC
Michel FALISE
Bernard CHARLES
Dorothee DA SILVA
Catherine CULLEN
Ginette VERBRUGGHE
Pascal LENGLET
Ariane CAPON

Une deuxième liste présentée par le groupe Union Pour Lille :

Christian DECOCQ
Jacques RICHIR
Jean-François SINAGRA
Pascal LABBEE
Loïc LESERRE
Nicole MALLEVILLE
Isabelle MAHIEU
Isabelle BAERT
José SAVOYE
Françoise DESWARTE
Claire DAVAL

Une troisième liste présentée pour le Groupe Lille Sécurité :

Philippe BERNARD
Eliane COOLZAET
Luc PECHARMAN
Robert MOREAU

Je vous invite donc à la désignation de nos représentants à la Communauté Urbaine. Je rappelle qu'il y a trois listes, que vous ne devez en choisir qu'une et que pour que celle-ci soit valable, il ne doit y avoir aucune rature et aucun changement.

Je veux simplement dire que Madame CULLEN s'appelle Catherine et non pas Christine comme indiqué sur la première liste. Mais vous ne changez rien sur la liste, je le signale simplement.

Nous pouvons procéder au vote.

(vote et dépouillement)

01/107 - Cabinet du Maire - Création d'emplois.

En attendant les résultats du dépouillement, je vous propose la délibération suivante qui vise à la création d'emplois au Cabinet du Maire conformément à l'article 110 de la loi du 26 Janvier 1984.

La Ville de Lille, compte tenu de sa situation démographique, peut créer six emplois de collaborateurs de Cabinet.

En conséquence, il vous est proposé d'autoriser la création de six emplois de collaborateurs de Cabinet, d'inscrire les crédits correspondant à la limite réglementaire et de dire que ces cré-

.../...

dits seront revalorisés pour toute la durée du mandat selon l'évolution de la valeur de l'indice 100 servant de calcul au traitement des fonctionnaires.

Ceux qui sont d'accord pour accepter cette délibération lèvent la main : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National.

Vote à l'unanimité à l'exception du Front National.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

01/108 - Délégations aux Conseils Consultatifs des Communes associées - Article L 2511-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il vous est maintenant proposé de délibérer conformément à l'article L 2511.22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Conseil Municipal peut donner délégation au Conseil Consultatif des Communes Associées pour traiter, dans la limite de la réglementation applicable, et pour passer des contrats à l'exception des marchés.

Ces actes sont soumis aux mêmes conditions que les actes de même nature décidés par le Conseil Municipal et sont passés par le Maire délégué.

Pour l'application de ces dispositions, le Maire délégué peut recevoir délégation du Conseil Consultatif.

Ces délégations prennent fin de plein droit lors de chaque renouvellement du Conseil Municipal.

Il vous est donc proposé d'autoriser la délégation aux Conseils des Communes associées d'Hellemmes et de Lomme, et ce dans la limite maximum prévue par les textes, à savoir, le seuil des marchés publics.

Qui est d'accord pour accepter cette délibération ? les membres de la Majorité Municipale.

Les Groupes Union Pour Lille et Front National ne prennent pas part au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je peux maintenant proclamer la liste de nos représentants à la Communauté Urbaine de Lille.

Suffrages exprimés :

- liste Madame AUBRY : 46 suffrages
- liste Monsieur DECOCQ : 11 suffrages
- liste Monsieur BERNARD : 4 suffrages.

Les sièges sont ainsi répartis :

- liste Madame AUBRY : 23 sièges
- liste Monsieur DECOCQ : 5 sièges
- liste Monsieur BERNARD : 1 siège.

(applaudissements)

.../...

01/110 - Fonctions municipales - Honorariat - Voeu.

J'ai maintenant le plaisir de vous proposer, mes chers collègues, une délibération visant à porter à l'honorariat plusieurs de nos anciens collègues qui ont servi les fonctions municipales pendant au moins 18 ans dans la commune.

Tel est le cas de Jacquie BUFFIN qui a été Conseillère Municipale Déléguée chargée des musées, de l'école des arts plastiques et du festival de 1977 à 1983.

Conseillère Municipale Déléguée chargée des musées, de l'école des arts plastiques, du festival et des monuments historiques de 1983 à 1989.

Adjointe Déléguée à l'action et au développement culturels de 1989 à 1995.

Adjointe Déléguée au développement culturel de 1995 à 2001.

Nous savons, chère Jacquie BUFFIN, ce que la Ville de Lille, et particulièrement le milieu et le domaine culturels, les institutions culturelles doivent à votre action et à votre ténacité.

Je suis extrêmement heureuse de vous proposer cet honorariat.

Véronique DAVIDT qui a été Conseillère Municipale Déléguée chargée de l'information de 1983 à 1989.

Conseillère Municipale Déléguée chargée des relations publiques, des prêts de salles et de matériels de 1989 à 1995.

Adjointe au Maire chargée de l'information et des relations publiques, du tourisme, des cérémonies, des prêts de salles et de matériels, du patrimoine public et privé de 1995 à 2001.

Nous savons particulièrement le rôle essentiel joué par Véronique DAVIDT dans le développement du tourisme dans notre ville. Chacun sait combien son action a été déterminante en la matière.

Je crois que nous pouvons tous être heureux de proposer qu'elle soit Adjointe au Maire honoraire.

Je souhaite donc que le Conseil Municipal forme le vœu qu'il soit conféré, -puisque c'est l'autorité de l'Etat qui le fait,- à Jacquie BUFFIN et Véronique DAVIDT le titre d'Adjointe au Maire honoraire.

(applaudissements)

Je souhaite également que puissent être honorés André FLORENCE et Christian BURIE qui viennent de cesser leurs activités au sein du Conseil Municipal de Lille.

André FLORENCE est entré au Conseil Municipal en 1989 en qualité d'Adjoint au Maire chargé de l'emploi et de la formation professionnelle.

Dans le précédent Conseil, André FLORENCE assurait les fonctions d'Adjoint Délégué à la propreté, la salubrité et l'hygiène publique.

.../...

Christian BURIE est entré au Conseil Municipal en 1971 en qualité de Conseiller Municipal. Président Délégué du Conseil de Quartier du Vieux-Lille depuis 1977. Christian BURIE a occupé successivement les fonctions suivantes :

- Conseiller Municipal Délégué chargé de la Maison de la Nature et de l'Environnement et du LOSC, de 1989 à 1995,

- chargé des achats publics, des mandats et titres de recettes, des documents comptables ainsi que des élections de 1995 à 2001,

- et il demeure également Président de l'Association du LOSC.
Nous pouvons applaudir nos deux anciens collègues.

(applaudissements)

Je soumets au vote cette délibération visant à porter à l'honorariat nos anciens collègues. Que ceux qui sont favorables veuillent bien lever la main : l'ensemble du Conseil Municipal.

Unanimité, ce qui prouve la qualité du travail de ceux qui nous quittent aujourd'hui et je voudrais encore les féliciter et leur redire –bien sûr, les fleurs et médailles comme me le souffle le Directeur Général- nos remerciements et notre affection.

Et maintenant, les fleurs et les médailles !

(applaudissements)

Et puisque nous commençons ce nouveau Conseil Municipal dans la convivialité, je voudrais souhaiter un très bon anniversaire à Marie-Thérèse ROUGERIE.

(applaudissements)

Je rassure l'ensemble des Lilloises et des Lillois qui sont ici, nous avons bientôt terminé.

Je voudrais néanmoins, pour que nous puissions rapidement nous mettre au travail, donner la liste des principales délégations.

Pierre de SAINTIGNON, Premier Adjoint : développement économique, emploi, politique de la ville, affaires militaires.

Bernard ROMAN, deuxième Adjoint : finances, informatique.

Michelle DEMESSINE, troisième Adjoint : sport

Eric QUIQUET, quatrième Adjoint : environnement et espaces verts, aménagement des temps.

Michel FALISE, cinquième Adjoint : démocratie participative, Conseil Communal de Concertation, médiation.

Alain CACHEUX, sixième Adjoint : urbanisme, habitat, action foncière.

.../...

Danielle POLIAUTRE, septième Adjoint : qualité de vie et développement durable, Présidente du Conseil de Quartier de Wazemmes.

(quelques applaudissements)

Je vois que certains sont venus avec leur claque ...

Patrick KANNER, huitième Adjoint : solidarité et projet éducatif.

Dorothee DA SILVA, neuvième Adjoint : Lille Grand Palais, achats et marchés publics.

Catherine CULLEN, dixième Adjoint : culture.

Pascal LENGLET, onzième Adjoint : collèges, lycées, enseignement supérieur, recherche.

Stéphanie BOCQUET, douzième Adjoint : petite enfance.

Ariane CAPON, treizième Adjoint : écoles, élections, mandats et titres de recettes, documents comptables.

Frédéric MARCHAND, quatorzième Adjoint : fêtes, animation, jeunesse et intégration.

Roger VICOT, quinzième Adjoint : police, stationnement et taxis, contrat local de sécurité et C.C.P.D.

Marc SANTRE, seizième Adjoint : déplacements et transports.

Michel CUCHEVAL, dix-septième Adjoint : handicapés.

Christiane BOUCHART, dix-huitième Adjoint : économie solidaire.

En ce qui concerne les Conseillers Municipaux Délégués :

Martine FILLEUL : tourisme, relations internationales et jumelages, affaires européennes.

Jacques MUTEZ : Président du Conseil de Quartier du Vieux-Lille, commerces, halles, artisanat et services.

Jean-Louis FREMAUX : Président du Conseil de Quartier de Fives, personnel et relations syndicales, ressources humaines, propreté et hygiène publique, salubrité.

Dominique PLANCKE : patrimoine.

Jeannine ESCANDE : Présidente du Conseil de Quartier des Bois Blancs, état-civil et cimetières, secrétariat du Conseil Municipal, mandats et titres de recettes, documents comptables.

Charles SULMAN : santé.

Jean-Raymond DEGREVE : relations interculturelles.

.../...

Marie-Thérèse ROUGERIE : Présidente du Conseil de Quartier du Centre, projets associatifs, mandats et titres de recettes, documents comptables.

Ginette VERBRUGGHE : solidarité internationale, co-développement, droits de l'homme.

Marie-Christine STANIEC : retraités et personnes âgées, action sociale liée au logement.

Philippe TOSTAIN : économies d'énergie.

Annick GEORGET : Présidente du Conseil de Quartier de Vauban-Esquermes, Conseil Municipal d'Enfants.

Latifa KECHEMIR : insertion, lutte contre les exclusions.

Martine CARLIER : marchés de plein air.

Françoise HENAUT : droits des femmes.

Sylvie FOLENS : activités sportives.

Sarah PHEULPIN-COQUEL : bibliothèques et lecture publique.

Guy ORIOL : restauration scolaire.

Yveline REDLICH : protection de l'enfance maltraitée.

Brigitte MERLIN : familles et aide aux parents.

Par ailleurs, une délégation aux espaces publics sera confiée à Gilles PARGNEAUX.

Je voudrais également annoncer les Présidences de Conseils de Quartiers des Conseillers Municipaux qui n'ont pas de délégations thématiques :

- Walid HANNA, Président du Conseil de Quartier du Faubourg de Béthune,
- Françoise ROUGERIE-GIRARDIN : Présidente du Conseil de Quartier de Moulins,
- Betty GLEIZER, Présidente du Conseil de Quartier de Saint-Maurice,
- Bernard CHARLES, Président du Conseil de Quartier de Lille Sud.

Voilà, mes chers collègues, l'essentiel des délégations.

Je voudrais simplement, avant que nous nous quittions, inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à venir signer le procès-verbal d'installation auprès du Secrétariat des Instances, et vous annoncer que nous devons voter, comme vous le savez, le budget avant le 15 avril.

Je vous propose donc de nous retrouver pour une séance du Conseil Municipal le 11 avril.

.../...

J'ai demandé à Bernard ROMAN, en l'absence de désignation des membres de la Commission des Finances, de réunir les Présidents de Groupes pour leur présenter les propositions budgétaires afin que celles-ci puissent être travaillées avant le prochain Conseil Municipal qui, je le rappelle, se tiendra le 11 avril.

Merci beaucoup. Merci de votre confiance et à très bientôt.

(applaudissements)

Pour les élus du Conseil Municipal, nous nous retrouvons sur la nouvelle entrée inaugurée avant-hier par Pierre MAUROY pour la photo du Conseil Municipal.

Pour le reste, nous invitons l'ensemble du public à prendre le verre de l'amitié.

La séance est levée.

(Marseillaise)

(Séance levée à 12 h 30).

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100